Comprendre et réagir à un refus ou un ajournement administratif FICHE APPRENANT

Nom : _____ Date : _____

Documents modèles — Lisez attentivement

Ces deux courriers sont fictifs, écrits pour l'entraînement. Les motifs, les délais et les voies de recours réels figurent dans votre propre décision ; pour vérifier une règle, consultez service-public.fr.

DOCUMENT A : Lettre de refus

```
Préfecture du Rhône
Service de la Citoyenneté

Monsieur Ahmed KHALIL
12 rue de la Paix
69000 Lyon

Lyon, 5 octobre 2024

Objet : Demande de naturalisation française — Décision de refus
Réf. : NAT/2024/078521

Monsieur,

En réponse à votre demande de naturalisation française datée du 10 mai 2024, nous vous inform

• Insuffisance de justificatifs relatifs à votre résidence stable en France. La liste des co

• Absence de preuve formelle de vos ressources financières. Aucun avis d'imposition, ni contr

Cette décision de refus est motivée par le non-respect de deux conditions essentielles au reg

Vous disposez d'un délai de deux mois à compter de la réception de ce courrier pour former un

Cordialement,
La Directrice de la Citoyenneté
Préfecture du Rhône
Tél. : 04 72 XX XX XX
```

DOCUMENT B : Lettre d'ajournement

```
Préfecture de l'Isère
Service de la Naturalisation
```

Mme Fatima BERRI
45 avenue du Docteur Leclerc
38100 Grenoble

Grenoble, 20 septembre 2024

Objet : Demande de naturalisation française – Décision d'ajournement
Réf. : NAT/2024/065234

Madame,

Après examen de votre dossier de naturalisation enregistré le 15 mars 2024, nous vous informo

Le motif de cet ajournement est le suivant :

• Votre situation professionnelle n'est pas encore suffisamment stable : votre contrat actuel

Cet ajournement n'est pas un refus. Il vous laisse le temps de stabiliser votre situation. À

Pour obtenir des précisions sur cette décision, vous pouvez :
- Nous contacter par courrier à l'adresse indiquée ci-dessus
- Nous envoyer un courriel : accueil@prefecture-exemple.fr
- Nous appeler au : 04 76 XX XX XX (du lundi au vendredi, 9h-12h)

Cordialement,
Le Directeur de la Citoyenneté
Préfecture de l'Isère

ACTIVITÉ 1 : Tableau comparatif

Complétez le tableau ci-dessous avec les informations des deux lettres :

	Document A (Refus)	Document B (Ajournement)
Type de décision		
Motif principal		
Documents manquants ou insuffisants		
Délai pour réagir		
Actions possibles		
Qui contacter ?		

ACTIVITÉ 2 : Questions de compréhension

Répondez aux questions suivantes en phrases complètes :

1. Quelle est la différence entre un refus et un ajournement ? Expliquez avec vos propres mots.
2. Dans le Document A, pourquoi la demande a-t-elle été refusée ? Donnez deux raisons.

3. Dans le Document B, quel est l'objectif de l'ajournement pour le demandeur ?
4. Quel est le délai imparti à Ahmed KHALIL (Doc. A) pour former un recours ?
5. Que peut faire Fatima BERRI pendant le délai d'ajournement (Doc. B) ?

ACTIVITÉ 3 : Jeu de rôle — Préparation

Situation : Vous avez reçu une lettre comme l'une des deux ci-dessus. Vous devez appeler la préfecture pour demander des explications.

Préparez vos questions :

- Qu'est-ce que vous ne comprenez pas exactement ?
- Quels documents pouvez-vous rassembler ?
- Quel est votre plan d'action ?

Écrivez 3-4 questions que vous pouvez poser de façon respectueuse :

1. Pourriez-vous m'expliquer… ?
2. …
3. …
4. …

ACTIVITÉ 4 : Rédaction — Répondre à une décision

Choisissez l'une des deux situations :

Situation A (Refus) : Vous avez reçu une lettre de refus. Rédigez un courriel ou une lettre brève (8-10 lignes) au service de la naturalisation pour :

- Demander des explications précises sur le motif du refus
- Proposer une solution ou un plan d'action
- Demander comment contester cette décision

Situation B (Ajournement) : Vous avez reçu une lettre d'ajournement. Rédigez un courriel (8-10 lignes) pour :

- Accuser réception de la notification
- Demander des précisions sur les motifs de l'ajournement
- Demander quels justificatifs seront utiles pour une nouvelle demande et si un recours est possible

Structures à utiliser :

- « Je vous prie de… »
- « Pourriez-vous me préciser… ? »
- « Je peux/souhaite… »
- « Dans l'attente de votre réponse… »

Écouter la leçon et les dialogues : scannez le code ou rendez-vous sur france-naturalisation.net/fle/comprendre-et-reagir-a-un-refus-ou-un-ajournement-administratif

Support libre pour la classe — france-naturalisation.net/fle